



PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE

CABINET DU PRÉFET
Pôle de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 24 août 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Campagne de prospection 2015 des jaunisses à phytoplasmes de la vigne

Les jaunisses de la vigne regroupent plusieurs maladies qui occasionnent des dégâts entraînant le dépérissement du cep et, de ce fait, des pertes économiques importantes dans le vignoble.

Deux phytoplasmes (petites bactéries) sont responsables : la **maladie du bois noir**, présente dans toutes les régions viticoles et la **flavescence dorée** (organisme nuisible réglementé), non détectée en Alsace et transmise par une cicadelle.

Ces deux jaunisses présentent les mêmes symptômes,

Depuis plusieurs années, la DRAAF-SRAL, organise et délègue à la FREDON Alsace une prospection de la Flavescence dorée sur l'ensemble du vignoble. Cette surveillance doit permettre de détecter précocement l'éventuelle apparition de la maladie dans la région pour augmenter les chances de l'éradiquer. Par ailleurs, la vigilance de l'ensemble des viticulteurs est nécessaire.

Chaque année, une vingtaine de communes sont prospectées, en particulier les jeunes vignes, de la plantation à 5 ans. En effet, en l'absence de détection dans le vignoble de l'insecte vecteur de la flavescence dorée, *Scaphoïdeus titanus*, le risque principal d'introduction de la maladie provient du matériel de multiplication. Une grande vigilance s'impose donc dans le choix du matériel de plantation.

Liste des communes prospectées en 2015 :

Bas-Rhin : BERNARDSWILLER, BERNARDVILLÉ, CHÂTENOIS, DAHLENHEIM, DAMBACH-LA-VILLE, ERGERSHEIM, GOXWILLER, SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT, VILLÉ, WESTHOFFEN et ZELLWILLER.

Haut-Rhin : BERRWILLER, HARTMANNSWILLER, HUSSEREN-LES-CHÂTEAUX, KIENTZHEIM, ROUFFACH, SIGOLSHEIM, STEINBACH, UFFHOLTZ, VIEUX-THANN, WATTWILLER et WIHR-AU-VAL.

Les symptômes sont bien visibles en ce moment. La prospection, qui consiste en une visite d'observation des parcelles des communes concernées, commencera début septembre et se poursuivra jusqu'à début octobre.

Comme il est impossible de distinguer visuellement et avec certitude les symptômes du bois noir de ceux de la flavescence dorée, le diagnostic doit être confirmé par analyse de laboratoire. Aussi, les ceps sur lesquels des prélèvements sont effectués sont marqués à l'aide d'un ruban orange fluo numéroté (voir photo 1 en page suivante).

Il est important de veiller à laisser ces rubans en place. Ils pourront ensuite être retirés ? lors des travaux de taille en hiver, une fois les résultats du laboratoire obtenus.

Malgré cette prospection, qui se répartit sur un cycle de 5 années, la vigilance de tous les professionnels est requise. Pour cette raison, **il est important que chaque viticulteur procède à un examen de ses jeunes parcelles afin de repérer d'éventuels pieds malades** (voir photos 2 en page suivante).

En cas de découverte de symptômes douteux, prendre contact avec la FREDON Alsace au 03 88 82 18 07. Un diagnostic pourra être réalisé, avec un prélèvement et une analyse en laboratoire si nécessaire.

Contact : Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Alsace
DRAAF - Isabelle MAURICE au 03 69 32 51 66.

Photo 1 : Rubalise sur un pied de jeune vigne



Photos 2 : Symptômes de jaunisses de la vigne en fonction des cépages



Symptômes foliaires sur cépage blanc



Symptômes foliaires sur cépage rouge

Jaunissement
des nervures et
des feuilles

Rougissem
ent
sectoriel

Crispation et
enroulement
des
feuilles